



Le sanctuaire et le village gaulois de La Ramasse à Clermont-l'Hérault

L'oppidum de La Ramasse se trouve sur une colline calcaire qui domine, à 257 m d'altitude, la ville de Clermont-l'Hérault. Le gisement qui s'étend sur plus de 5 ha, a été découvert lors de prospections de surface menées en 1980 par une équipe du G.R.E.C. (D. Garcia, O. Ginouvez, D. Orliac et L. Schneider) ; le mobilier recueilli en surface indiquait une occupation située entre la fin du VIe et le IIIe siècle av. notre ère, ainsi qu'une réoccupation partielle au Bas-Empire.



Les fouilles programmées qui s'y sont déroulées pendant 7 ans, de 1983 à 1990, sous la direction de D. Garcia et D. Orliac, ont permis de mettre en évidence deux types d'occupation : un sanctuaire du premier âge du Fer (VIIe-VIe siècle av. notre ère) et un habitat protohistorique et gallo-romain tardif.

Pour ce dernier type d'occupation quatre phases sont été reconnues :

La Ramasse I (530-500 av. J.-C.) correspondre à une agglomération d'assez large étendue (5 ha) occupant le sommet et les versants sud et est de la colline. A priori non défendue par une enceinte, elle regroupait des habitations en matériaux périssables. Le mobilier céramique laisse entrevoir de larges relations avec l'établissement grec d'Agde.

On connaît peu de choses de **La Ramasse 2 (500-400/375 av. J.-C.)**. Durant cette période, l'habitat semble très sensiblement se réduire en surface. Le matériel qui appartient à cette phase a été découvert dans des couches de remblai reposant directement sur le substratum.

La Ramasse 3 (400/375-250/225 av. J.-C.) voit la construction d'un rempart ceinturant un espace d'1 ha et qui suit dans la partie fouillée, un tracé en crémaillère. Contre lui viennent s'appuyer une série de maisons à pièce unique. Au vu du matériel céramique, les contacts avec la colonie massaliète d'Agde paraissent réguliers.

Le site est progressivement abandonné à partir du milieu du IIIe siècle, probablement au profit d'un site de plaine placé à 1,5 km au nord-est de l'oppidum (agglomération de Peyre-Plantade). La colline est réoccupée en divers points aux IIIe-IVe siècles apr. J.-C. (**La Ramasse 4 : Bas-Empire**) avant d'être définitivement abandonnée.

Le sanctuaire de hauteur du premier âge du Fer

La présence d'un sanctuaire de hauteur antérieur à l'habitat a été proposée à partir de l'étude d'une importante série (au moins 40 exemplaires) de stèles anépigraphes et pour la plupart aniconiques, découvertes, en leur majorité, en réemploi dans le rempart de La Ramasse 3. Les exemplaires entiers montrent une base retaillée, prévue pour ficher directement la stèle en terre. Les fûts ont une section plus ou moins rectangulaire, parfois proche du carré. Une stèle est décorée en trois registres superposés: deux motifs de dents de scie enchâssés, un motif crénelé et un motif de 5 cercles concentriques (représentation d'une armure ?).. Les stèles auraient été élevées sur la hauteur antérieurement à la création de l'agglomération et marqueraient la présence d'un sanctuaire de sommet (culte héroïque). Lors de la reconstruction de la ville vers 400-375 av. notre ère, elles ont été rituellement incluses dans le blocage de la muraille qui traçait les limites de la nouvelle agglomération et affirmait la cohésion du groupe social.



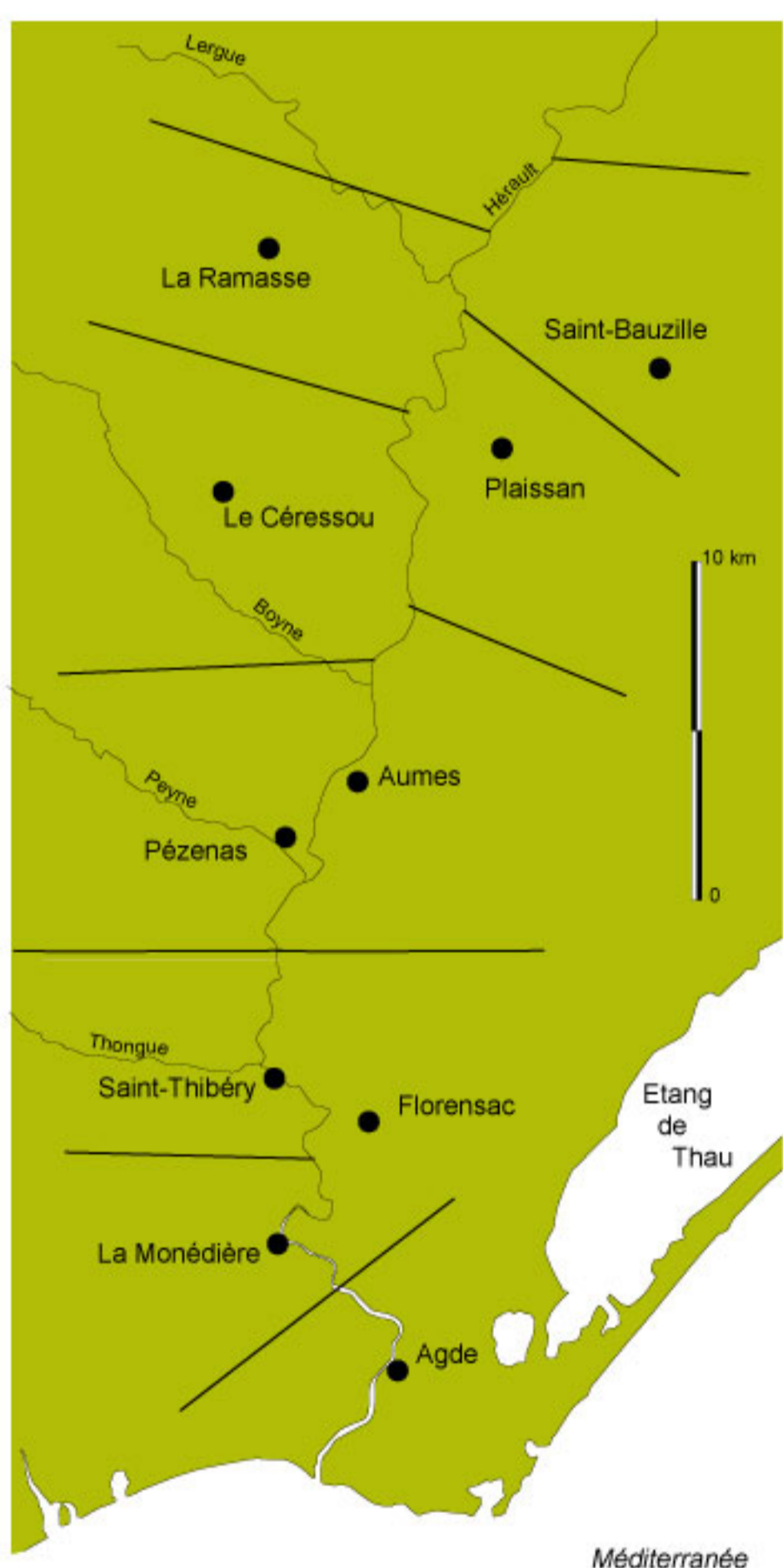
Stèles votives remployées dans le rempart.



Détail du décor d'une stèle. Représentation d'une armure ?

L'habitat du premier âge du Fer

L'occupation du premier âge du Fer a été observée en prospection sur le sommet et les versants oriental et méridional de la colline, soit sur une surface d'environ 5 ha. Deux sondages ont permis de reconnaître des niveaux d'habitat en place : sur le versant nord et en un point du sommet.. Le premier de dimensions réduites (4 m²), a été réalisé sur la pente nord, à 300 m de l'habitat du deuxième âge du Fer. Il a décelé des niveaux de sols et de remblais du dernier tiers du VIe siècle av. notre ère. Dans la partie haute, c'est au sud du retour en baïonnette du rempart du deuxième âge du Fer, dans une zone liée à l'accès à l'agglomération protohistorique récente, qu'a été découverte une habitation du premier âge du Fer.



Réseau d'habitats dans la vallée de l'Hérault vers 500 avant J.-C.



L'habitat du deuxième âge du Fer

L'enceinte en crémaillère

C'est une enceinte à double parement d'une largeur moyenne de 2,10 m, sauf sur une petite portion où elle a environ 2,50 m de large. Elle est conservé sur une hauteur maximale de 1,20 m. Cette enceinte enclose une surface d'environ 1 ha dessinant un trapèze dont la base la plus large est orientée au sud. Le fait le plus remarquable de cette fortification reste tout de même l'existence de décrochements (dont un angle droit) sur les tronçons fouillés de l'enceinte. C'est très tôt qu'en Grèce on a imaginé des murailles à décrochements successifs, de façon à les découper en sections rectilignes n'excédant pas une portée d'arme de trait. Faute d'explication par la topographie et des exemples similaires demeurant inconnus dans le monde indigène, le tracé en crémaillère est, pour le moment, à retenir dans le dossier des influences extérieures possibles.

Les habitations à pièce unique

Les habitations du deuxième âge du Fer sont placées contre le rempart, dans la partie nord du site et s'ouvrent vers le centre de l'oppidum. Elles ont des longueurs variables mais une largeur stable d'environ 5 m.



Les maisons gauloise adossées à l'enceinte dans la partie nord du site



Détail de la maison 1 dans son état du IVe s. avant J.-C.



Maison 1 (IV av. J.-C.)

L'unité domestique n°1, la mieux conservée est située au sud-ouest des fouilles. Elle a une surface de 35 m² (5 m x 7 m) et a été occupée entre 375 et 275 av. notre ère environ ; on distingue trois états. Le premier état (375-325 av. notre ère) présente une banquette (larg. : env.1 m ; haut. : 20 cm) qui court sur toute la longueur des murs. Ces derniers, dont la hauteur conservée est supérieure à 1 m, sont appareillés en pierres non taillées liées à la terre. L'accès se fait par une porte (larg. : 1,20 m) située au centre de la façade. Il existe un foyer constitué d'une chape d'argile lissée reposant sur un lit de pierres et de tessons, et une fosse circulaire destinée au travail " artisanal " du fer. Durant le second état (vers 325-300 av. notre ère), la banquette, recouverte d'argile pure sur un hérisson de petits blocs, n'est présente que sur trois côtés de la pièce. Au centre de l'unité domestique, une dalle de calcaire faisant office de foyer et des fosses à métallurgie identiques à la précédente ont été observées. L'état le plus récent (vers 300-275 av. notre ère) est le reflet de transformations importantes. La banquette basse n'existe plus et la porte primitive est obstruée au profit d'une autre ouverture dont le système de fonctionnement a été particulièrement. Bien conservé (butée de pierres et calage de poteau).